



Projet de lutte contre la désertification et de gestion décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières en Afrique sahélienne

Le projet Negos-GRN vise l'émergence de conventions locales de gestion des ressources naturelles, issues de négociations entre acteurs locaux et qui s'inscrivent dans des réglementations nationales assurant une stabilité juridique.

Mali
Communes de Koury et Yorosso

Sénégal
Communes de Dionewar et Popenguine

Burkina Faso
Communes de Padéma et Samorogouan

GRET

Labo Citoyennetés
Comprendre pour Agir



Pourquoi ce projet

Le cadre local

La désertification et la dégradation des terres constituent des enjeux environnementaux majeurs qui affectent plus de 70 % des terres agricoles du continent africain. Cette situation résulte de la pression démographique et du climat, et surtout est la conséquence de l'absence de mécanismes clairs et efficaces régulant les droits d'accès et d'exploitation des ressources naturelles (terres, pâturages, points d'eau, bois de feu notamment). Les modes locaux de régulations sont fragilisés par les évolutions sociales et économiques, et par une intervention publique qui les a longtemps ignorés.

Face à ces défis, le principe d'une gestion décentralisée des ressources naturelles s'est imposé : seule la négociation entre acteurs locaux (paysans, éleveurs, femmes, pouvoirs coutumiers, élus, administration locale), directement intéressés par la durabilité de la ressource et partageant un avenir commun, permet de trouver des compromis. Ainsi, des règles à la fois légitimes et efficaces peuvent être édictées, à condition qu'elles soient soutenues par les autorités publiques.

Des ONG travaillent avec les acteurs ruraux et les collectivités locales à la négociation et la mise en œuvre de règles nouvelles de gestion des ressources naturelles, sous les termes génériques de « conventions locales ». Elles ont développé des démarches et des savoir-faire prometteurs. Pourtant, ces expériences restent souvent cloisonnées, et négligent les conditions sociales de la négociation et les conditions d'effectivité des règles. Par ailleurs, elles ne peuvent s'appuyer ni sur un cadre politique réellement incitatif, ni sur des procédures stabilisées de validation juridique des conventions, ce qui les fragilise.



Objectifs

Le projet vise à doter les acteurs de la gestion des ressources naturelles et foncières et de la lutte contre la désertification (au niveau local et national), de références et d'outils pour mettre en place une gestion locale négociée des terres et des ressources naturelles qui soit équitable, effective et compatible avec le cadre légal et institutionnel national. Caravane juridique, convention locale, plans fonciers ruraux sont quelques-uns des outils à appuyer ou mettre en place.

L'action consiste à expérimenter, valider et diffuser des démarches opérationnelles d'appui à l'émergence de règles de gestion décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières avec l'appui des pouvoirs publics (collectivités locales et des services techniques de l'État).

Les objectifs sont de :

- **renforcer** la capacité des acteurs locaux et des collectivités territoriales à gérer durablement les ressources naturelles et foncières ;
- **expérimenter** des démarches d'appui à la gestion des ressources naturelles et foncières ;
- **favoriser** l'utilisation des fonds d'appui existants au niveau des collectivités locales dans des activités de lutte contre la désertification ;
- **contribuer** aux politiques publiques par la mise en débat des acquis locaux du projet au niveau national.

Le projet intervient sur deux sites d'intervention par pays :

- au Burkina Faso, communes de Padéma (province du Houet) et de Samorogouan (province de Kéné Dougou) ;
- au Mali, communes de Koury et de Yorosso (Cercle de Yorosso) ;
- au Sénégal, communes de Dionewar (Delta du Saloum) et de Popenguine (Plateau de Thiès).



Partenaires

Le **Gret** assure la coordination générale du projet.

Dans chaque pays, la mise en œuvre du projet est assurée par un binôme entre une ONG nationale expérimentée dans l'appui à la négociation entre acteurs et un laboratoire de recherche :

Au Burkina Faso, le **Cinesda** (Centre international d'études sociologiques et de droits appliqués) et le **LC** (Laboratoire Citoyennetés).

Les moyens et résultats

Modalités d'intervention spécifiques

Negos-GRN est un projet de recherche-action. L'intervention repose sur :

- la production de connaissance et d'analyses sur les questions de gestion des ressources naturelles, de foncier et de citoyennetés locales, qui soient utiles pour améliorer les pratiques (état des lieux juridique et institutionnel, diagnostic local, notes d'analyse, etc.);
- la constitution de groupes de travail et d'apprentissage à plusieurs niveaux (local ou supra local, national et régional), qui mobilisent les acteurs impliqués et compétents en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles et foncières (élus, autorités coutumières, techniciens, organisations paysannes, etc.);
- des partenariats noués avec les organisations internationales, les réseaux et les autres projets travaillant sur les mêmes enjeux dans les trois pays et plus largement en Afrique de l'Ouest (échange d'information et d'expérience avec des institutions comme le CILSS, des réseaux comme Réussir la Décentralisation, etc.).

Les grands résultats

La réalisation d'un diagnostic approfondi des pratiques de gestion des ressources naturelles et foncières

Un diagnostic est posé pour comprendre les modalités de production et d'effectivité des règles locales de gestion du foncier et des ressources naturelles. Il sera resitué dans les enjeux locaux de l'accès et du contrôle des ressources. Il sera mis en débat aux niveaux local, national et régional.

L'expérimentation de démarches et d'outils innovants

À partir des résultats du diagnostic, des mécanismes et outils de concertation et de négociation mieux ancrés dans les contextes sociaux et institutionnels locaux seront identifiés. Un fonds incitatif permettra de mobiliser les fonds d'appui à disposition des collectivités pour la lutte contre la désertification et de mettre en place les outils nécessaires à l'établissement et au suivi de règles locales de gestion des ressources naturelles et foncières (bornage des couloirs de passage, plans d'affectation des sols, etc.).

La capitalisation des expériences

Les leçons tirées sont produites sous la forme d'un guide méthodologique et de notes de politiques. Elles sont diffusées avec et auprès des autorités nationales, des projets et des réseaux d'acteurs existants travaillant sur ces questions dans les trois pays et en Afrique de l'Ouest.

La contribution aux politiques

Les travaux du projet aboutissent à faire évoluer le corpus réglementaire relatif aux ressources naturelles et au foncier avec :

- des conventions locales systématisées et légitimes dont les procédures de validation sont reconnues;
- des textes réglementaires nationaux qui confortent la place de ces conventions et qui contribuent à la lutte contre la désertification et la préservation des ressources naturelles.

et organisation

Au Mali, l'**Amedd** (Association malienne d'éveil au développement durable) et le **Gersda** (Groupe d'études et de recherche en sociologie et droit appliqué).

Au Sénégal, **Enda Graf** (Enda-Groupe de recherche action formation) et **IPAR** (Initiative prospective agricole et rurale).





Reporting, suivi et pilotage

Le Gret assure la coordination générale du projet à partir d'expatriés basés à Ouagadougou (coordination régionale du projet) et à Dakar, en relation avec le siège à Paris. Cette équipe suit et accompagne la mise en œuvre des activités, en apportant un appui technique et méthodologique aux six partenaires opérationnels du projet par des missions et un appui à distance. Le Laboratoire Citoyennetés (LC) assure la coordination des aspects recherche (diagnostic, suivi-évaluation, etc.) avec l'appui d'un comité scientifique mobilisant des chercheurs d'instituts de recherche internationaux (IRD, IHEID et SESE).

La gestion administrative et financière du projet est coordonnée et supervisée par le Gret depuis son siège en s'appuyant sur le Laboratoire Citoyennetés qui accompagne les partenaires dans leur gestion comptable.

Des comités de suivi nationaux sont mis en place dans chacun des pays. Ils mobilisent des représentants de bailleurs de fonds du projet, de ministères clés, d'organisations représentatives travaillant sur les questions de gestion décentralisée des ressources naturelles et foncières (organisations paysannes, etc.). Ces Comités se réunissent une fois par an pour présenter et mettre en débat les avancées, et proposer des pistes de renforcement des retombées du projet.

Capitalisation

Les formats de capitalisation et les types de documents sont diversifiés pour favoriser une appropriation par le plus grand nombre d'acteurs :

- Un guide méthodologique, pour donner des clés d'actions aux acteurs locaux et les accompagner dans la mise en place des conditions de validation juridique et d'effectivité des accords en matière de gestion des ressources naturelles et foncières.
- Des notes de politique, pour éclairer le dialogue politique entre élus locaux, opérateurs et décideurs des politiques environnementales et de décentralisation.
- Des publications scientifiques, pour nourrir les réflexions et les recherches sur les enjeux de la gestion décentralisée des ressources naturelles et foncières.

Contact

Patricia Toelen

Gret

Campus du Jardin Tropical de Paris

45 bis avenue de la Belle Gabrielle

94736 Nogent-sur-Marne Cedex

France

Tél. : +33 (0)1 70 91 92 48

toelen@gret.org

Peter Hochet

Laboratoire Citoyennetés

IRD 688

Avenue Professeur Joseph Ki-Zerbo

01 BP 182 Ouagadougou 01

Burkina Faso

peter.hochet@ird.fr

www.negos-grn.org

Durée du projet

4 ans (janvier 2009-décembre 2012)

Budget

2,6 millions d'euros

Bailleurs

Union Européenne



Fonds Français

pour l'Environnement Mondial



Pour tout complément d'information

www.gret.org - contact@gret.org